

04-05-10

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 26 avril 2004 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi dixième jour du mois de mai deux mille quatre (2004), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Gilberte Fournier
Lise Lévesque

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Raymond Joly
Gilbert Labrie (représentante du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Pierre Lavoie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Normand Michaud
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin
Alain Rioux
Raymond Tudeau

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes, quitte à 19 h 55
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Dominic Fiset, coordonnateur des services des ressources humaines, quitte à 19 h 55

Absences motivées :

Denis Goulet
Pauline Michaud

04-06-10-310 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Plan d'effectif - Personnel de soutien 2004-2005 (Jacques Poirier);
 - 3.2 Plan d'effectif - Personnel professionnel 2004-2005 (Jacques Poirier);
 - 3.3 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1^{er} novembre 2003 au 29 février 2004) (Paul Labrecque);
 - 3.4 Comblement de postes de cadre - Suivi (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION**04-05-10-311 PLAN D'EFFECTIF - PERSONNEL DE SOUTIEN 2004-2005**

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectif du personnel de soutien pour l'année scolaire 2004-2005;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au Comité plénier du 10 mai 2004;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-1.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'adopter le plan d'effectif du personnel de soutien pour l'année scolaire 2004-2005, tel que présenté par le directeur général adjoint.

04-05-10-312 PLAN D'EFFECTIF - PERSONNEL PROFESSIONNEL 2004-2005

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2004-2005;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au Comité plénier du 10 mai 2004;

ATTENDU les dispositions de l'article 5-6.00 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter le plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2004-2005, tel que présenté par le directeur général adjoint.

04-05-10-313 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2003 AU 29 FÉVRIER 2004)

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation de pouvoirs pour la période du 1^{er} novembre 2003 au 29 février 2004 tel que présenté au document DG-03-015.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux *Règlements de délégation de pouvoirs adoptés par le Conseil des commissaires*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

04-05-10-314 HUIS CLOS

À 19 h 55, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de continuer la séance à huis clos.

04-05-10-315 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 26, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de siéger en séance publique.

04-05-10-316 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON - NOMINATION

ATTENDU la structure 2004-2005 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la consultation de l'Association des directrices et des directeurs d'école du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU l'intérêt du candidat;

ATTENDU les informations transmises à huis clos;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de nommer M. Éric Desaulniers au poste de directeur adjoint à temps complet à l'école Élisabeth-Turgeon, à compter du 1^{er} juillet 2004.

04-05-10-317 COMPLEMENT DE POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, SECTEUR DES JEUNES - RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture de poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de l'enseignement général, secteur des jeunes;

ATTENDU la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de nommer M^{me} Mado Dugas au poste de coordonnatrice de l'enseignement général, secteur des jeunes, à compter du 1^{er} juillet 2004.

04-05-10-318 COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES LANGEVIN ET PAUL-HUBERT - OUVERTURE DE POSTES

ATTENDU l'avis d'intention de démission du titulaire du poste de directeur adjoint de l'école Langevin;

ATTENDU les mouvements de personnel à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des représentants de l'Association des directeurs et directrices d'école du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la structure 2004-2005 du réseau d'écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, les postes de directrice adjointe ou directeur adjoint suivants :

- ✓ 1 poste à l'école Langevin;
- ✓ 2 postes à l'école Paul-Hubert.

04-05-10-319 COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES LANGEVIN ET PAUL-HUBERT - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture des postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles Langevin et Paul-Hubert;

ATTENDU la consultation effectuée ou à être effectuée auprès des directeurs d'école concernés;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M^{me} Gilberte Fournier et résolu de former un comité de sélection pour le comblement d'un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Langevin et de deux postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert qui serait composé de :

- ✓ trois commissaires;
- ✓ deux parents désignés par les conseils d'établissement concernés;
- ✓ du directeur de l'école Langevin;
- ✓ de la directrice de l'école Paul-Hubert;
- ✓ une ou un représentant de l'Association des directions d'établissement;
- ✓ du directeur général;
- ✓ du directeur général adjoint;
- ✓ de la directrice des services éducatifs, secteur des jeunes.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- ✓ M^{me} Sara Deschênes;
- ✓ M. Alain Rioux;
- ✓ M. Normand Michaud.

Il est aussi résolu de désigner les deux personnes suivantes pour agir comme substituts :

- ✓ M. Raynald Caissy;
- ✓ M. Jean-Yves Poirier.

04-05-10-320 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LE MISTRAL - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION (MODIFICATION)

ATTENDU que le comité de sélection pour le comblement de poste de directrice ou directeur de l'école le Mistral a été formé le 6 octobre 2003, par la résolution 03-10-06-90;

ATTENDU les élections scolaires générales qui ont eu lieu le 16 novembre 2003;

ATTENDU que de nouveaux commissaires ont été élus;

ATTENDU la volonté du Conseil des commissaires de revoir la composition du comité de sélection en ce qui concerne la désignation des commissaires;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de révoquer le mandat des commissaires désignés pour former le comité de sélection formé le 6 octobre 2003, par la résolution 03-10-06-90.

04-05-10-321 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LE MISTRAL - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU les résolutions 03-10-06-90 et 04-05-10-320;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de désigner les trois commissaires suivants pour faire partie du comité de sélection :

- ✓ M. Jean-Pierre Lavoie;
- ✓ M. Jean-Maurice Lechasseur;
- ✓ M^{me} Lise Lévesque.

Il est aussi résolu de désigner les personnes suivantes pour agir comme substituts :

- ✓ M^{me} Gilberte Fournier;
- ✓ M. Claude Fortin.

04-05-10-322 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2004,

TENU LE 10 MAI 2004

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

04-06-10-310

Adoption de l'ordre du jour

DÉCISION

04-05-10-311

Plan d'effectif - Personnel de soutien 2004-2005

04-05-10-312

Plan d'effectif - Personnel professionnel 2004-2005

04-05-10-313

Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1^{er} novembre 2003 au 29 février 2004)

04-05-10-314

Huis clos

04-05-10-315

Retour en séance publique

04-05-10-316

Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Élisabeth-Turgeon - Nomination

04-05-10-317

Comblement de poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de l'enseignement général, secteur des jeunes - Rapport du comité de sélection

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

04-05-10-318

Comblement de postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles Langevin et Paul-Hubert - Ouverture de postes

04-05-10-319

Comblement de postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles Langevin et Paul-Hubert - Formation du comité de sélection

04-05-10-320

Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école le Mistral - Formation du comité de sélection (modification)

04-05-10-321

Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école le Mistral - Formation du comité de sélection

04-05-10-322

Levée de la séance